

Compte rendu de séance

CT032019013 19/03/2019:

Direction de la surveillance

Pôle pilotage

Personne en charge : Emilie ALLIEZ

Comité technique d'hémovigilance – CT032019013

Séance du 19/03/2019 de 13h30 à 17h30 en salle A012

Nom des participants	Statut (mentionner si Président, membre, /secrétaire, rédacteur, évaluateur)	Présent	Absent /excusé	Copie
Raphaël ADDA	membre	\boxtimes		
Philippe CABRE	membre			
Monique CARLIER	membre			
Françoise FAIDHERBE - REYNAUD	membre	\boxtimes		
Didier FAURY	membre	\boxtimes		
Pierre FRESSY	membre			
Jean GINOT	membre	\boxtimes		
Pascale GRIVAUX-CHATAIGNER	membre	\boxtimes		
Delphine GORODETZKY	membre	\boxtimes		
Pascal GUEGUENIAT	membre	\boxtimes		
Farah HATIRA	membre		\boxtimes	
Isabelle HERVE	membre	\boxtimes		
Annick KAISSLING-DOPFF	membre	\boxtimes		
Bernard LAMY	membre			
Olivier LEMAIRE	membre	\boxtimes		
Fatiha MEKHLOUFI	membre	\boxtimes		
Dada MUSAFIRI	membre	\boxtimes		
Jean-Pierre NICOLAS	membre	\boxtimes		
Myriam ORANGER	membre	\boxtimes		
Nadia OUBOUZAR	membre	\boxtimes		
Karim OULD AMAR	membre	\boxtimes		
Hélène PETIT	membre			
Gisèle ROUBAUD	membre		\boxtimes	
Marianne SANDLARZ	membre			
Thierry SAPEY	membre			
Dorine SEURONT-SCHEFFBUCH	membre			
Celine MOUNIER	Directrice			
Pascal EMPEREUR-BISSONNET	Directeur-Adjoint			
Anne-Charlotte SAILLY	Chef de pôle			

Nom des participants	Statut (mentionner si Président, membre, /secrétaire, rédacteur, évaluateur)	Présent	Absent /excusé	Copie
Emile ALLIEZ	évaluateur			
Isabelle SAINTE-MARIE	Chef de pôle			
Nadra OUNNOUGHENE	évaluateur			
Imad SANDID	évaluateur			
Karim BOUDJEDIR	évaluateur			
Sixtine DROUGARD	évaluateur			
Muriel FROMAGE	évaluateur			
Emilie LANOY	évaluateur	\boxtimes		
Mehdi BENKEBIL	Chef de pôle			
Anne BOULESTIN	évaluateur			
Jean-Claude HAAG	évaluateur			
Emilie FAUCHIER	Directrice			
Dominique MARTIN	Directeur Général			

Points	Sujets abordés	Initiales évaluateur	Action: mentionner pour audition, information, adoption ou discussion	Avis EU nécessai re avant publicati on Mentionn er Oui non	Liens DPI Mentio nner Oui non
1.	Introduction				
1.1	Adoption de l'ordre du jour	PC	Adoption		
1.2	Adoption du compte-rendu du				
	comité technique d'hémovigilance				
	n° CT032018043 du 19/11/18				
2.	Dossiers thématiques				
2.1	Evolution du CTHV		Information /	non	non
			Discussion		
2.2	Rapport Hémovigilance		Information /	non	non
			Discussion		
2.3	Enquête TACO		Information /	non	non
	·		Discussion		
2.4	Dépassement de volume		Information /	non	non
			Discussion		
2.5	Point Divers		Information /		
			Discussion		
2.6	Présentation d'ouverture des		Information /		

3.	Tour de table des cas marquants d	les régions		
	l'agence ou à l'union européenne			
	dans les autres instances de		Discussion	
2.7	Information sur les sujets présentés		Information /	
	données au public		Discussion	

Déroulement de la séance

1. Introduction

Nom du dossier	1.1 Adoption de l'ordre du jour
Direction en charge du dossier	Direction de la Surveillance – Pôle Pilotage.
L'ordre du jour a été adopté.	

Nom du dossier	1.2 Adoption du compte-rendu du comité technique d'hémovigilance n° CT032018043 du 19/11/18			
Direction en charge du dossier	Direction de la Surveillance – Pôle Pilotage.			
Le compte-rendu du comité technique d'hémovigilance n° CT032018043 du 19 novembre 2018 a été adopté à l'unanimité.				

2. Dossiers thématiques

Nom	du dossier	2.1	Evolution du CTHV		
Direc	tion en charge du dossier	Direction	n de la Surveillance – Pôle Pilotage		
	Critères de passage				
	Information / Discussion				
Réfé	Références documentaires				
Diapo	Diaporama présenté en séance				
Prés	entation de la problématique, di	iscussion	et conclusion		

L'évolution du CTHV en comité spécifique permanent d'hémovigilance a été présentée par la Directrice de la Direction de la Surveillance de l'ANSM.

La création de ce CSP est prévue pour le mois de juin 2019.

Au cours de la discussion, il a été précisé que les nominations en tant que titulaire ou suppléant ne correspondent pas à une hiérarchie des CHRH-ST au sein de la région.

Par ailleurs, la disproportionalité dans la répartition du nombre de CRH-ST pour les 4 régions ultramarines a été discutée. Il est proposé de mettre deux représentants CRH-ST ultra marins (ce qui permettrait aux 4 régions d'être représentées alternativement).

L'ANSM précise que dans le cadre de la réforme des vigilances, de nouveaux textes en cours d'élaboration prévoient que les ARS soient en charge de l'organisation des vigilances au niveau régional ; L'animation scientifique de l'expertise sera en revanche gérée nationalement.

Il est rappelé que le GT PSL DS gère l'évaluation de la qualité des PSL et les cas marquants chez les donneurs de sang. Les experts du GT PSL DS sont multi compétents (qualité, cliniciens) mais des CRH-ST peuvent postuler aux deux comités s'ils le souhaitent.

Le maintien des ateliers de la CN-CRH n'est pas remis en question. La question d'une présidence/viceprésidence assurée par des membres de droit extérieurs à l'ANSM n'est pas encore validée au niveau de la Direction générale de l'ANSM. La Direction de la Surveillance et le Direction Produit sont favorables à ce principe. Les modalités de choix du président/vice-président seront à définir.

En conclusion, un appel à candidature sera envoyé aux CRH-ST afin qu'ils se positionnent en tant que titulaire ou suppléant. Le bureau des CRH-ST centralisera les réponses.

Nom du dossier	2.2 Rapport Hémovigilance			
Direction en charge du dossier	Direction de la Surveillance – Pôle Gestion du Sign	al		
Critères de passage :				
Pour information				
Références documentaires				
Diaporama présenté en séance				
Présentation de la problématique, discussion et conclusion				

Le calendrier du rapport hémovigilance sur les données 2018 a été rappelé.

La livraison de la version 3 du rapport est prévue pour le 17 juin 2019. La relecture par les CRH-ST est prévue du 19 juin au 2 juillet 2019. Les commentaires seront pris en compte du 3 au 9 juillet 2019. Un appel à candidature pour la relecture du rapport a été réalisé. Le bureau des CRH-ST colligera les candidatures et les transmettra à l'ANSM.

Nom	du dossier	2.3 Enquête TACO			
Direc	tion en charge du dossier	Direction Médicaments en oncologie, h transplantation, néphrologie, des produits d cellulaire, tissus et produits sanguins labiles	ématologie, e thérapie		
	Critères de passage				
	Pour information et discussion				
Réfé	Références documentaires				
Diaporama présenté en séance					
Présentation de la problématique, discussion et conclusion					

Pour essayer de comprendre pourquoi on observe une augmentation de l'incidence de TACO, il est proposé de mettre en place une étude ayant pour objectif d'identifier les facteurs associés à l'augmentation de l'incidence en 2018, ce qui nécessite de décrire finement les PSL délivrés et les receveurs.

La méthode proposée est une étude prospective avec sélection aléatoire d'une population représentative des receveurs de PSL. Les établissements de santé seraient tirés au sort par l'ANSM. La liste des centres tirés au sort par région serait transmise au CRH-ST qui relaierait l'étude auprès des établissements. Dans chaque établissement, seraient successivement inclus dans l'étude les 100 premiers receveurs (CHU, centre hospitalier) ou les 50 premiers receveurs (Privé, petite structure). Enfin, un questionnaire final serait conçu à l'ANSM et accessible via internet.

Il est remarqué au cours de la discussion que certains ES privés sont gros, ainsi que les centres anticancer. Le plan de sondage pourrait être revu en prenant en compte ce commentaire afin d'assurer une meilleure représentativité. Par ailleurs, le nombre de receveurs et d'établissements pourrait être revu.

L'ANSM a conscience que cette enquête nécessite un travail supplémentaire. La qualité dépendra de l'exhaustivité du recueil. La question du volontariat pour obtenir une meilleure adhésion est abordée, mais en termes de biais de représentativité il est préférable de garder un tirage au sort, au risque d'avoir des données manquantes. Il est par ailleurs précisé que le design précisera un délai de recueil. Il est proposé de mettre dans la boucle l'EFS lorsque les ES ne disposent pas de dépôt.

L'ANSM précise qu'idéalement ce questionnaire doit être rempli au plus proche de la transfusion. Les hémovigilants devront s'organiser localement.

En conclusion, l'ANSM va intégrer tous ces commentaires et reviendra présenter l'avancée de ce projet ultérieurement. Il est prévu de lancer cette enquête au cours du deuxième semestre 2019.

Nom du dossier	2.4 Dépassement de volume	
Dossier thématique		
Direction en charge du dossier	Direction Médicaments en oncologie, transplantation, néphrologie, des produits cellulaire, tissus et produits sanguins labiles	hématologie, de thérapie
Critères de passage		
Pour information		

Références documentaires

Diaporama présenté en séance

Présentation de la problématique, discussion et conclusion

Un bilan à un an a été réalisé concernant les nouvelles modalités de déclaration des incidents de survolume de sang total.

Les conclusions sont les suivantes :

L'objectif poursuivi d'une meilleure exploitation des incidents de sur-volume de sang total est atteint. Cependant, il est nécessaire d'adapter le format de recueil des données pour une intégration automatique dans la base des données IG de l'ANSM.

Les incidents de catégorie 1a (≥ 524 mL et VST < 13,5% sans EID) et 1b (< 524 mL et VST > 13,5% sans EID) représentent 92% des incidents déclarés en 2018. Les actions préventives devraient se concentrer en priorité sur ces 2 catégories.

Les incidents de sur-volume de sang total sont survenus en 2018 essentiellement chez les donneuses (69% des incidents déclarés).

5% de ces incidents ont été associés à un EID. 0,7% associés à un EIGD.

1% des donneurs concernés par ces incidents déclarés ont déjà eu un antécédent de sur-volume.

Concernant les donneuses :

Pour 3% de ces donneuses la concentration en Hb était comprise entre 11.0 et 12.0. Elle était entre 11.0 et 12.5 g/dL pour 11% de ces donneuses.

37% sont maigres, 50% IMC normal, 8% en surpoids et 4% en obésité;

64% ont été prélevées 420 < V < 500 mL, 29% 500 < V < 550 mL, 6% 550 < V < 600 mL et 0.5% 600 < V < 700 mL.

Concernant les donneurs :

Pour 0.5% de ces donneurs la concentration en Hb était comprise entre 12.0et 13.0 g/Dl. Elle2tait entre 12.0 et 13.5 g/dL pour 4% de ces donneurs.

5% sont maigres, 45% IMC normal, 38% en surpoids et 12% en obésité;

4% ont été prélevées 473<V<500 mL, 81% 500<V<550 mL, 14% 550<V<600 mL et 1% 600<V<661 mL.

Il est nécessaire de retourner vers l'EFS pour que les causes soient systématiquement identifiées et que de véritables actions correctives soient mises en place et leur efficacité évaluée.

Nom du dossier	2.5 Point Divers
Direction en charge du dossier	Direction Médicaments en oncologie, hématologie,
	transplantation, néphrologie, des produits de thérapie
	cellulaire, tissus et produits sanguins labiles
	Direction de la Surveillance – Pôle Pilotage
Critères de passage	
Pour information	

Références documentaires

Présentation de la problématique, discussion et conclusion

Une clarification concernant la transmission électronique des résultats IH cliniques a été demandée à la Direction de l'Inspection, à savoir si l'intégration des résultats IH dans le logiciel du site présumé de délivrance est ou non toujours réglementairement obligatoire, ce qui n'est pas précisé dans l'arrêté IH de 2018.

L'ANSM précise que les Bonnes Pratiques sont en cours de révision et qu'il sera demandé d'ajouter quelques lignes sur la sécurisation de la délivrance dans la ligne directrice relative à la délivrance et la distribution

Il est évoqué également la question des transports de PSL à destination des établissements de soins qui n'ont pas de dépôt.

Par ailleurs, l'utilisation du PLYO pour usage civil a été évoquée, l'EFS ayant mis certains produits sur le marché dans une région alors que cela pose des questions réglementaires. La question de la conservation dans un dépôt de sang est de plus discutée.

Une position claire de la DGS est nécessaire à ce sujet, actant l'utilisation dans le civil et définissant les modalités d'entreposage. Le statut du produit sera abordé dans un second temps.

La problématique du PLYO sera rediscutée en juin 2019.

D'autre part, il est noté que la question du vide juridique des bonnes pratiques de transport concernant les établissements de santé sans dépôt, discutée lors d'un dernier CTHV, a été remontée à la DGS mais il n'y a pas de retour à ce stade.

L'ANSM précise que la RAI post-transfusionnelle sera rétablie dans le cadre de la révision des Bonnes Pratiques.

Le décret sur la télémédecine sorti le 15 janvier 2019 et qui n'impose plus la présence d'un médecin sur

chaque lieu de collecte a également été évoqué. L'EFS révise ses procédures cadre pour dispatcher les rôles de la surveillance de la collecte ; un comité national supervisera ces nouvelles pratiques avec un bilan réalisé à un an. Il est noté que cela concerne actuellement le sang total. Cette nouvelle procédure ne devrait pas modifier le nombre de donneurs (donneurs qui ne souhaiteraient plus donner en l'absence d'un médecin).

Le déploiement va être progressif avec mise en place de sites pilotes.

Enfin, l'aspect réglementaire des enceintes intelligentes avec poches à disposition et accès sécurisé est évoqué. L'ANSM n'a pas d'information à ce sujet à ce stade, mais il semble que la démarche d'autorisation de dépôt doit être appliquée pour ce type d'appareil. La DI sera saisie sur ce point.

Nom du dossier	2.6 public	Présentation d'ouverture des o	données au
Direction en charge du dossier	Direction G	énérale	
Critères de passage	·		
Pour information			

Références documentaires

Diaporama présenté en séance

Présentation de la problématique, discussion et conclusion

Le Directeur général de l'ANSM a présenté la stratégie d'ouverture des données aux parties prenantes, qui est le 1^{er} axe du contrat d'objectif et de performance 2019-2023 de l'ANSM avec le renforcement de la transparence sur les travaux de l'Agence.

Ce projet concerne toutes les Agences sanitaires.

Les correspondants d'hémovigilance peuvent être d'ores et déjà informés de ce projet. Les éléments de langage seront communiqués aux CRH-ST pour qu'ils puissent communiquer précisément à ce sujet en amont de la mise en ligne. Un point sur l'avancée du projet sera réalisé lors du prochain comité technique, et un bilan à six mois/un an sera prévu afin d'étudier l'impact de ces mises en ligne et établir un processus d'amélioration qui s'avèrera certainement nécessaire.

Nom du dossier	2.7 Information sur les sujets présentés dans les autres instances de l'agence ou à l'union européenne	
Direction en charge du dossier	S .	hématologie, de thérapie
Critères de passage		
Pour information		

Références documentaires

Présentation de la problématique, discussion et conclusion

Les sujets discutés ou présentés dans les autres instances de l'agence ou à l'union européenne ont été présentés.

EDQM:

- Un symposium sur le plasma a eu lieu en janvier 2019 à Strasbourg. Un état des lieux des pratiques en plasmaphérèse pour fractionnement a été réalisé : points de vue des autorités compétentes, de l'ETS, des Associations de donneurs, des industriels du fractionnement profits et non-profits.
- Le rapport EDQM sur les données 2017 est prévu pour septembre 2019.
- Le GTS s'est réuni les 9-10 avril 2019. Le chapitre V du guide de l'EDQM relatif aux caractéristiques des PSL a été finalisé pour lancement de l'enquête publique avant l'été 2019.

COMMISSION EUROPEENNE - ECDC

- WNV : L'article sur l'état des lieux de l'application dans l'UE des mesures est en cours de publication.
- Sous-groupe Vigilances des substances issues du corps humains (SoHO= sang, tissus, cellules, organes): Mise à jour des approches communes (sang, tissus, cellules) et harmonisation des définitions de gravité et des catégories d'IG pour le rendu des données 2018 dans les rapports de la CE.
- L'édition du rapport de la Commission européenne concernant le processus d'évaluation de la réglementation européenne sang, tissus-cellules a pris du retard (prévu pour juin 2019).
- La réunion plénière du Comité sang à Bruxelles aura lieu les 18-19 juin 2019.
- Le projet européen relatif aux procédures d'évaluation du sang, des tissus et cellules (GAPP) a démarré.

CAD 2019

- La fièvre de la vallée du Rift sévit toujours à Mayotte.
- WNV: Les mesures ont été levées fin 2018. Des réunions plénières ont eu lieu (discussion de stratégies sang, organes, tissus et cellules en préparation des actions pour la saison 2019, Établissement de la liste définie « A priori » des zones/pays affectés pour l'exclusion des voyageurs).
- Concernant la Dengue, les mesures ont été levées dans le Sud de la France métropolitaine et en Espagne. Elles ont été maintenues à La Réunion

Enfin, le calendrier des formations e-FIT 2019 a été présenté.

- Saint-Denis : 23 et 25 septembre formations de niveau 1 ; 24 et 26 septembre formations de niveau 2
- Lyon: 10 octobre formation de niveau 1; 11 octobre formation de niveau 2.
- Montpellier-Vendargues : 24 octobre formation de niveau 1 ; 25 octobre formation de niveau 2.

3. Tour de table des cas marquants

Un cas marquant concernant une incompatibilité ABO a été présenté. La problématique de l'interruption des tâches a été évoquée.

Par ailleurs, 2 cas d'erreurs de receveurs de CGR ont été présentés. Ces cas ont notamment mis en évidence une non-maîtrise du contrôle à réception des PSL dans le service par les IDE, ainsi qu'une non-maîtrise des contrôles ultimes pré-transfusionnels (CUPT) par les IDE. Parmi les mesures correctrices, les procédures de contrôle à réception des PSL dans les services et de remise des PSL pour un seul patient à la fois sauf en cas particulier ont été revues. Il a été pointé l'importance de former les IDE à tous les dispositifs existants de CUPT. Une action sur les IFSI, ainsi que l'instauration d'un tutorat sur l'ensemble de l'acte transfusionnel sont des points à travailler.

Enfin, un cas de dysfonctionnement survenu dans un EFS ayant provoqué un retard de réception d'une note au niveau d'un ETS et par conséquent, un retard de prise de mesures a été décrit. Les canaux de communication dans ce genre de cas ont été discutés.